



"L'Europe et le Département investissent pour le développement rural de La Réunion"

APPEL A PROJETS

Dans le cadre du Programme de Développement Rural de La Réunion 2014-2020

T.O. 16.2.1 – « Mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés dans le secteur de l'agriculture et expérimentation agronomique » - 2022

La mesure 16 prévoit la mise au point de nouveaux produits, pratiques, outils, procédés dans le secteur de l'agriculture et des expérimentations afin de contribuer à promouvoir une agriculture compétitive dans une dynamique agro-écologique.

Les types d'opérations réalisés permettront de répondre aux besoins identifiés par l'AFOM et notamment :

- Consolider le transfert de savoirs en faisant mieux correspondre attentes des professionnels et offres des équipes de recherche appliquée,
- Orienter la recherche appliquée/développement pour promouvoir une agriculture compétitive dans une dynamique agro-écologique,
- Encourager l'innovation dans le secteur agro-alimentaire pour répondre aux besoins alimentaires locaux et améliorer les performances du secteur,
- Encourager et renforcer les systèmes de culture et les pratiques agricoles favorables à la préservation de la biodiversité et des paysages,
- Valoriser les sous-produits et déchets dans l'agriculture et favoriser la mise en place de projets de traitement des déchets, effluents, sous produits organiques en vue de leur valorisation agronomique.

Le présent appel à projets concerne les thématiques suivantes :

- La mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés dans le secteur de l'agriculture,
- L'expérimentation agronomique

Bénéficiaires de la mesure :

- Pour la mise au point de nouveaux produits, pratiques, procédés dans le secteur de l'agriculture : Les organismes de recherche appliquée seuls ou en réseau,
- Pour l'expérimentation agronomique : les organismes d'expérimentation seuls ou en réseau, notamment unité mixte technologique ou autre dynamique collective, les organismes techniques seuls ou en réseau.

Les organismes sélectionnés doivent être partenaires des réseaux d'innovation et de transfert agricole (RITA) s'ils existent, seuls ou regroupés.

Retrait et remise des projets : Le dossier de consultation relatif au présent appel à projets et le formulaire de demande d'aide sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

www.departement974.fr/actualite/feader-un-soutien-pour-developpement-agricole-rural-de-reunion

Rubrique : « Actualités/appels à projets en cours » - « Dossier 16.2.1 »

Les réponses complètes doivent parvenir au plus tard le **jeudi 01 juillet 2021 à 12h00 (midi) (heure locale)**, sous pli cacheté, avec la référence : « PDRR – AAP 2021_1_TO1621 » en 2 exemplaires papier revêtus des signatures originales ainsi qu'une version numérisée (format non modifiable) sur clé USB.

L'adresse pour l'envoi ou le dépôt des candidatures est la suivante :

DAAF	
Pôle Europe et Financement Parc de La Providence, 97489 SAINT-DENIS CEDEX	
Objet :	Appel à Projets : « PDRR – AAP 2021_1_TO1621 »
Thème :	« A préciser »
"NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis"	

Pour toute information complémentaire, transmettre un message à sebastien.lesage@agriculture.gouv.fr, avec les références de l'appel à projets et le thème concerné.